CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1350** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE 28/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Raison sociale : LES PLOMBIERS DU VERCORS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/06/2002

Capital : 38 500

25 ALLEE DU LYONNAIS
ZONE INDUSTRIELLE NORD
26300 BOURG-DE-PEAGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 687.90.262

Siret : 380 504 928 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8001454-0012

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.220043

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.220043

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 75 70 17 33 **Fax :**

Portable : 06 11 42 99 22

Responsabilité légale :
CHENEBERT RONDEL CATHERINE CLAUDE PIERRETTE DIRECTRICE GENERALE / LEGA JEAN-CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : https://www.plombiers-vercors-chauffage.com/

E-mail : pdv@plombiersduvercors.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 483 710 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	18	08/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 09:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.